

# Conseil d'école du RPI Bergesserin-Mazille-Sainte Cécile : Vendredi 20 octobre 2017

## Compte rendu

**Présents :** Mmes Jaunay, Fraize, Poulain : enseignantes - M. Valiau : maire de Bergesserin - Mmes Bucchini et Chatelet : ATSEM - M. Bergery, Mme Gauthier, Audry, Auvray, Rizet, : parents d'élèves - Mme Legrand : présidente du SIVOS - Mme Marchand : conseillère municipale de Bergesserin - M. Beigné : DDEN - M. Hautcoeur : conseiller municipal de Sainte Cécile - Mme Michelet et M. Lahu : conseillers municipaux de Mazille – Mme Martin : conseillère de Château

**Excusés :** M. François inspecteur Mâcon nord - M. Bordet : maire de Sainte Cécile

### 1- Fusion des 3 conseils d'écoles

La fusion des 3 conseils d'école est votée à l'unanimité.

### 2- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Les parents suivants ont été élus :

- à Mazille : M. Bergery (titulaire) et Mme Gauthier (suppléante) avec 68,59% de participation.
- à Bergesserin : Mme Audry (titulaire) et Mme Auvray (suppléante) avec 51,52% de participation.
- à Sainte Cécile : Mme Jacquet (titulaire) et Mme Rizet (suppléante) avec 77,7 % de participation.

### 3- Résultats des élections des bureaux des associations du RPI

Pour l'association de la cantine : M. Gaidon (président), M. Thibon (secrétaire), Mme Maillet (co-secrétaire), Mme Favre (trésorière), Mme Corneloup (co-trésorière).

Pour l'Association des Parents d'Elèves : Mme Stubbe-Chauveau (présidente), M. Tillier (vice-président), Mme Vouillon (trésorière), Mme Jacquet (co-trésorière), Mme Rizet (secrétaire) et Mme Audry (co-secrétaire)

### 4- Règlement intérieur du RPI

Aucune modification n'est faite dans le règlement intérieur. Son utilisation est reconduite après un vote à l'unanimité. Il sera annexé au présent compte rendu.

### 5- Bilan de la rentrée 2017-2018 : effectifs-horaires-activités complémentaires pédagogiques

#### A- Répartitions des effectifs :

- à Mazille : 18 élèves : 5 Ce2- 7 Cm1- 6 Cm2 - à Bergesserin : 17 élèves : 5GS - 6 Cp - 6 Ce1
- à Sainte Cécile : 21 élèves : 1 GS – 10 MS - 8 PS - 2 TPS

Répartitions des élèves par village :

- pour Mazille : 15 élèves - pour Bergesserin : 10 élèves - pour Sainte Cécile : 26 élèves
- pour Clermain : 2 élèves - pour Château : 3 élèves

Au total, 56 élèves sont présents dans le RPI, ce qui représente 38 familles.

#### B- Horaires :

Le passage à la semaine de 4 jours s'est bien passé. Les enseignantes trouvent le déroulement des journées, plus simple. La coupure du mercredi leur permet une meilleure préparation des séances et la gestion de la partie administrative de leur fonction. Certains parents ne voient pas de changement majeur entre les 2 horaires. D'autres trouvent au contraire, que leurs enfants sont plus détendus et que la journée du mercredi est moins "chargée".

Le temps de présence à la cantine a diminué, pour les enfants, d'environ un quart d'heure. Les ATSEM trouvent que c'est parfois compliqué de faire manger les enfants car de nombreux petits fréquentent la cantine. Il n'y a maintenant que quelques minutes de récréation. Les ATSEM demandent à Mme Jaunay, si elle peut faire passer ses élèves aux toilettes avant qu'ils ne prennent le bus. Elle répond que ce sera fait à compter de la rentrée des vacances de Toussaint.

L'emploi du temps des ATSEM a été modifié. Elles interviennent désormais à Bergesserin le matin et une fois par semaine dans la classe de Mazille. Mme Fraize remercie le SIVOS de cette mise à disposition car cela permet à sa classe de fonctionner plus facilement. Mme Jaunay remercie aussi le SIVOS, car la présence d'une ATSEM lui permet de mettre en place des ateliers.

#### C- Activités Complémentaires Pédagogiques (APC) :

Les APC qui autrefois se déroulaient en même temps que les activités périscolaires, se situent désormais à la sortie de l'école. Elles vont démarrer en période 2. Les maîtresses les mettront en place en fonction des besoins. Les parents seront informés. La participation de leurs enfants à ces activités nécessite une autorisation, car la plage horaire est située en dehors des heures scolaires.

### 6- Fonctionnement des transports dans le RPI

Le soir, le bus part de Bergesserin. Il n'y a pas d'ATSEM à son bord. Certains élèves s'accaparent le bus et ne respectent pas les règles fondamentales de sécurité : ils chahutent, jouent... Il est rappelé aux parents que le transport en bus des élèves est un dispositif mis en place gratuitement pour faciliter la vie des parents. Il existe un règlement intérieur pour les transports qui fait état de "sanctions" face aux attitudes inadaptées de ses passagers : avertissement, exclusion temporaire puis définitive.

Un problème se pose le soir à l'école de Mazille. Les élèves doivent traverser le parking puis la route pour monter dans le bus. Il est nécessaire qu'un adulte soit présent pour plus de sécurité. Depuis la rentrée, c'est Mme Jaunay ou Mme Bucchini l'ATSEM, qui les accompagne et les fait

monter dans le bus. Normalement, les élèves devraient descendre seul pour prendre le bus. Mme Jaunay se questionne lors d'une éventuelle indisponibilité de sa part, qu'advient-il des élèves, devront-ils aller prendre le bus seuls ? Elle évoque la dangerosité de la situation. M. Lahu et Mme Michelet répondent que la situation sera évoquée avec le maire.

Mme Jaunay fait un rappel sur le fonctionnement du RPI en cas de neige et d'absence de transport. Quand les transports de bus ne fonctionnent pas, le conseil général informe le public sur son site. Mme Fraize demande au maire de Bergesserin, M. Valiau de fermer l'école. Les élèves sont alors accueillis dans les écoles de Mazille avec Mmes Fraize et Jaunay et de Sainte Cécile avec Mme Poulain. Un document sera fourni aux parents, durant la période 2 pour leur expliquer les démarches à suivre.

Mme Legrand rappelle également que pour le moment, les transports dans le RPI sont gratuits, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs. Certains parents n'utilisent pas le bus alors que leurs enfants sont inscrits pour prendre les transports. Cela crée une inadéquation entre le véhicule mis à disposition et la fréquentation constatée des enfants. Ce déficit de fréquentation pourrait à l'avenir entraîner une demande de participation financière aux parents pour que leurs enfants puissent bénéficier du transport scolaire.

## **7- Présentation pédagogique de l'année à venir**

A l'école de Mazille, Mme Jaunay indique que la réalisation du Galopin, le journal du RPI va mobiliser les élèves durant toute l'année, ce sera leur "activité fil rouge". Elle est en lien avec le premier point du projet d'école qui concerne la reconnaissance et l'exploitation des différents types d'écrits.

L'enseignante explique aussi que cette année, elle développera les temps consacrés à la manipulation des notions pour en faciliter la compréhension, l'assimilation et la mémorisation.

Elle poursuivra aussi le travail commencé les années précédentes sur le jardin de l'école et sa mise en valeur.

Elle souhaite également faire chanter ses élèves dans l'église de Mazille au courant du mois de mai.

A l'école de Bergesserin, Mme Fraize continue les ateliers démarrés l'an passé de manipulation à tendance Montessori. Certains sont réalisés grâce à la présence des ATSEM le matin. Elle poursuit aussi ses temps de "méditation" qu'elle a placés au retour de la récréation du matin pour faciliter le retour au calme et à la concentration.

En EPS, elle est allée tous les vendredis de la période 1 à la piscine à la Guiche. Elle y a emmené les CE2. Ses élèves participeront également au record de l'heure, un peu plus tard dans l'année.

Elle va mettre en place une correspondance avec les élèves de Mme Uchan qui a une classe de Cp-Ce1-Ce2 à Fuissé. Une ou deux sorties seraient envisagées.

A l'école de Sainte Cécile, Mme Poulain souhaite prolonger un travail démarré en lien avec la sortie au parc des oiseaux, de ses élèves. Elle va rencontrer une illustratrice qui interviendrait dans sa classe pour réaliser des œuvres plastiques avec ses élèves. Elle souhaite également, par la suite, mettre en place un projet en science, sur l'observation des oiseaux.

Mme Poulain va poursuivre un travail en ateliers avec ses élèves en utilisant une méthode d'orientation Freinet. Cette dernière met en situation les enfants pour qu'ils deviennent acteurs de leurs apprentissages. Elle explique aux parents que sa méthodologie évoluera au cours de l'année en fonction des besoins.

## **8- Plans Particuliers de Mise en Sécurité des 3 écoles (PPMS)**

Les PPMS que doivent remplir les écoles, ont été modifiés. Ils se composent désormais de 2 parties : les risques naturels et les risques liés aux actes terroristes. Ils doivent être remplis et renvoyés à l'inspection pour le 22 décembre au plus tard. Ils seront présentés lors du prochain conseil d'école.

Mme Jaunay demande au SIVOS, ce qu'il en est des boîtes "PPMS" qui devraient être présentes dans toutes les classes. Mme Legrand répond que la constitution des boîtes évolue avec les circulaires mais que cela fera partie de l'ordre du jour de la prochaine réunion du SIVOS.

## **9- Communiqué du SIVOS et des mairies**

Mme Poulain remercie la municipalité de Sainte Cécile qui a doté l'école d'un frigo, suite à sa demande. En effet, elle désire que l'école puisse conserver à un endroit des packs de froid permettant de soulager les enfants en cas de chutes.

Mme Legrand indique que le SIVOS doit se réunir prochainement pour résoudre le problème de chauffage dans la 4<sup>ème</sup> classe. En effet, une fuite dans la tuyauterie serait à l'origine du problème de chauffage, empêchant les élèves de Mme Poulain de bénéficier de cette salle pour faire de la motricité.

Mme Legrand indique aussi aux parents que l'inspection académique va très prochainement adresser un courrier aux maires des 3 communes pour les alerter sur les effectifs insuffisants et qu'une réflexion sera engagée entre les communes du SIVOS et les communes environnantes (autre que Saint Point et Bourgvilain) dans le but de constituer un nouveau territoire pour essayer de pérenniser l'école pour une durée plus longue qu'une année scolaire.

## **10- Questions des parents**

Mme Auvray fait part d'une demande de certains parents concernant les photos de classe. Ceux-ci souhaiteraient que des photos individuelles soient proposées à la vente, en plus de la photo de classe. Mme Jaunay répond qu'elle n'y voit pas d'inconvénient et que cette possibilité sera évoquée avec le photographe du RPI.

## **11- Questions diverses**

Néant

**Fin de séance : 20h20**

**Secrétaire et présidente de séance : Gwenaëlle JAUNAY**